



JACQUEMINOIS

INFORMER, RASSEMBLER, INSPIRER.



FERMETURE DU
BUREAU
MUNICIPAL

Fête du Canada
Lundi, le 29 juin prochain

Fermeture estivale
20 au 31 juillet prochain
Personnel disponible en cas d'urgence



7

PLUIE ABONDANTE



6

DANS CE NUMÉRO

Échos du conseil	3
Les Mardis s'a note	9
Actualités de la bibliothèque	10
Concours photos: Calendrier 2027	11
Portes ouvertes de la caserne	13



8



Marie-Eve Boutin
Mairesse

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Audrey Morris
District 1



Francine Gingras
District 2



Mylène Therrien
District 3



Marc-André Parent
District 4



Karine Paiement
District 5



**Patricia Venessa
Lafreniere**
District 6



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Les importantes précipitations survenues le 20 juin dernier ont touché l'ensemble de notre territoire et causé des inondations à plusieurs endroits. Le conseil municipal tient à exprimer sa solidarité envers tous les citoyens, les familles et les producteurs agricoles qui ont été affectés par cette situation exceptionnelle. Nous sommes conscients des défis et des inconvénients qu'ils surmontent et nous leur souhaitons courage et résilience dans les prochaines semaines.

Au plus fort de l'événement, plusieurs routes ont dû être fermées temporairement afin d'assurer la sécurité de la population. Grâce à la collaboration de tous et à la mobilisation rapide des intervenants, la situation a pu être maîtrisée et la circulation a progressivement été rétablie.

Nous tenons à remercier sincèrement les services d'urgence, les employés municipaux ainsi que tous les partenaires qui sont intervenus avec professionnalisme et dévouement tout au long de cette situation. Leur présence sur le terrain et leur engagement ont permis de répondre rapidement aux besoins de la population.

Au moment d'écrire ces lignes, notre équipe poursuit l'évaluation de l'état des infrastructures municipales et des dommages causés par ces importantes accumulations d'eau. Des interventions seront réalisées au besoin afin d'assurer la sécurité des usagers et le bon fonctionnement de nos installations.

Nous remercions également les citoyens pour leur patience, leur vigilance et leur précieuse collaboration durant cet épisode météorologique.

Votre conseil municipal



RETOUR SUR LES POINTS SAILLANTS ABORDÉS LE 16 JUIN DERNIER LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Adoption de deux nouveaux projets de règlement

Deux nouveaux projets de règlement visant à encadrer les unités modulaires à des fins agricoles ainsi que la gestion contractuelle de la municipalité ont été adoptés. Ces initiatives permettent d'assurer un cadre réglementaire adapté aux besoins actuels et futurs de notre communauté. Pour plus de détails, consultez le Jacqueminois à la page 4.

Don à la fondation Gisèle Faubert

La municipalité est heureuse d'accorder un don de 100 \$ à la Fondation Gisèle Faubert afin de soutenir sa mission de développer une maison de soins palliatifs en Montérégie-Ouest au bénéfice des résidents de la région.

Versement de la dîme à la Paroisse Saint-Cyprien de Napierville

Une contribution de 100 \$ à la Paroisse Saint-Cyprien de Napierville est octroyée afin de soutenir son apport à la vie communautaire et à la préservation du patrimoine religieux de la région.

Nomination d'un aspirant pompier

Un nouveau aspirant pompier se joint à l'équipe du Service de sécurité incendie à temps partiel. Cette nouvelle recrue contribuera à la protection de nos citoyens et au maintien de la sécurité dans notre communauté. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle carrière.

Une reconnaissance exceptionnelle pour notre bibliothèque

La municipalité est fière de souligner l'obtention de la plus haute distinction du programme BiblioQUALITÉ par sa bibliothèque municipale, avec une note parfaite de 5 rubans sur 5. Un article complet est à découvrir à la page 10 du Jacqueminois.



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le **mardi 14 juillet 2026 à 19 h**, au centre multifonctionnel situé au 20, rue Principale.

Les citoyens pourront assister à la séance en personne ou la suivre en direct sur la plateforme TEAMS. Les informations de connexion seront disponibles sur le site internet de la municipalité.

L'enregistrement de la séance sera également mis en ligne dès le lendemain, sur la chaîne YouTube de la municipalité ainsi que sur son site web.

Tous les règlements adoptés lors de la séance sont disponibles sur demande au bureau municipal ou pour certains, sur le site internet de la municipalité, dans la section « règlements municipaux ».

ALERTE MUNICIPALE

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur invite les citoyens à s'inscrire aux alertes municipales afin de recevoir rapidement les avis importants, les urgences et les informations concernant les services municipaux.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Web de la municipalité et utilisez l'encadré informatif au bas de la page d'accueil pour effectuer votre inscription.



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse 514 918-4793
Madame Marie-Eve Boutin mairie@sjlm.ca

District 1
Madame Audrey Morris conseil-s1@sjlm.ca

District 2
Madame Francine Gingras conseil-s2@sjlm.ca

District 3
Madame Mylène Therrien conseil-s3@sjlm.ca

District 4
Monsieur Marc-André Parent conseil-s4@sjlm.ca

District 5
Madame Karine Paiement conseil-s5@sjlm.ca

District 6
Madame Patricia Vanessa Lafreniere conseil-s6@sjlm.ca

ADOPTION NOUVEAUX PROJETS DE RÈGLEMENTS

Adoption d'un projet de règlement numéro ADM 109-2026 relatif la gestion contractuelle

Le conseil municipal a adopté le projet de règlement ADM 109-2026 relatif à la gestion contractuelle. Ce règlement encadre l'octroi des contrats municipaux afin d'assurer une gestion transparente, équitable et responsable des fonds publics. Il prévoit notamment des mesures favorisant la concurrence, la rotation des fournisseurs, le développement durable ainsi que l'achat de biens et services québécois et canadiens lorsque possible.

Adoption d'un projet de règlement numéro 1213-2026 encadrant les unités modulaires agricoles

Le conseil municipal a adopté le projet de règlement 1213-2026 visant à modifier le règlement de zonage afin d'encadrer l'utilisation des unités modulaires destinées aux activités agricoles. Une assemblée publique de consultation sera tenue afin de permettre aux citoyens et organismes intéressés de s'exprimer sur ce projet de règlement.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les taxes foncières pour l'exercice 2026 sont perçues en quatre versements aux dates ci-dessous.

Veuillez prendre note que les dates du premier et deuxième versements étaient le 12 mars et le 14 mai derniers.

DATES TAXES MUNICIPALES	
3 ^e versement	9 juillet
4 ^e versement	10 septembre





**MESSAGE DE MADAME
AUDREY MORRIS,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DISTRICT 1**



**« Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible. »**
— *Antoine de Saint-Exupéry*

**MADAME AUDREY MORRIS
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DISTRICT 1**

Il y a maintenant plus de dix ans que Saint-Jacques-le-Mineur est devenu mon chez-moi.

J'y ai pris mari, j'y ai pris pays, comme le veut l'expression. Sans trop m'en apercevoir, j'y ai surtout pris racine.

C'est ici que nous avons choisi de bâtir notre vie familiale. J'ai le bonheur d'y élever mes deux magnifiques tannants, qui grandissent beaucoup trop vite à mon goût. Chaque matin, je les vois partir vers l'école de Saint-Jacques, la même où leur père a lui-même fait son primaire. Il y a quelque chose de réconfortant dans cette continuité, dans ces petits bouts d'histoire qui se transmettent d'une génération à l'autre.

Je suis de nature curieuse. J'aime comprendre les choses, poser des questions — beaucoup de questions — aller au fond des dossiers et prendre le temps de me faire une opinion éclairée. Mon quotidien professionnel m'a aussi transmis une certaine rigueur, le réflexe d'écouter avant d'agir et l'habitude de chercher des solutions lorsque des défis se présentent.

J'aime les projets qui ont du sens. Ceux qui améliorent le quotidien, qui rassemblent les gens ou qui permettent de faire avancer les choses, un pas à la fois. Je crois profondément que les meilleures idées naissent souvent d'une discussion, d'une question bien posée ou d'une personne qui ose voir les choses autrement.

Me présenter en politique municipale n'était pas un coup de tête. C'était une décision réfléchie, discutée à la maison et prise avec l'appui de ma garde rapprochée. Être élue représente pour moi un engagement de quatre ans que j'ai choisi avec conviction.

Depuis mon élection, j'apprends énormément. Je découvre les rouages du monde municipal, la réalité des décisions à prendre et toute la richesse des échanges qui accompagnent la vie démocratique. Il m'arrive d'être en accord, parfois moins, mais j'aborde chaque dossier avec le même désir de comprendre et de faire de mon mieux.

Au cours des prochaines années, je poursuivrai ce mandat avec la même curiosité, la même rigueur et le même désir de bien faire les choses. J'ai la conviction que les meilleures décisions sont celles que l'on aborde avec cœur, intégrité et un profond sens des responsabilités.

ÉVÉNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE DU 20 JUIN 2026

Le 20 juin dernier, notre municipalité a été touchée par un important épisode de pluie abondante. Selon les données disponibles, entre 140 et 160 mm de pluie sont tombés sur le territoire en très peu de temps. Nous tenons à souligner que le réseau pluvial au cœur du village a bien rempli son rôle et a été en mesure de gérer adéquatement les importantes quantités d'eau reçues.

Les secteurs les plus touchés ont principalement été les terres agricoles, où l'accumulation rapide d'eau a créé de vastes bassins temporaires. Plusieurs routes ont également été inondées, ce qui a nécessité la fermeture préventive de certains tronçons afin d'assurer la sécurité des usagers.

Nos pensées accompagnent tous les producteurs agricoles et les citoyens touchés par cette situation exceptionnelle. Nous invitons les producteurs concernés à communiquer avec leur assureur ainsi qu'avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) afin de connaître les programmes d'aide et les démarches applicables à leur situation. Nous sommes actuellement en attente d'une réponse afin de déterminer si une entente avec le gouvernement fédéral est possible.

Nous remercions l'ensemble des services d'urgence, des employés municipaux et des intervenants qui ont été mobilisés sur le terrain tout au long de cet événement.



FRIPERIE LA SUITE DES CHOSES



Adresse Friperie La Suite des Choses

144, rue Principale
Saint-Édouard

Bac de dons

93, rue Principale
Saint-Jacques-le-Mineur
Près de la caserne de
pompiers

Heures d'ouverture régulières

Mercredi	18 h à 21 h
Jeudi	13 h à 16 h
Vendredi	14 h à 21 h

FRIPERIE LA SUITE DES CHOSES

L'été en folie à la friperie

TOUS LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES SONT À 1\$

DU 3 JUIN AU 28 AOÛT 2026

MERCREDI
18 À 21 HRS

JEUDI
13 À 16 HRS

VENDREDI
14 À 21 HRS

144 rue principale a Saint-Édouard
* à l'exception des vêtements ou articles neufs *
Consultez notre page Facebook pour plus d'informations

CALENDRIER VENTES DE GARAGE 2026

Les ventes de garage sont l'occasion idéale de faire le tri dans vos biens, de donner une seconde vie à vos objets et de profiter d'un moment convivial entre voisins.

Que vous soyez à la recherche de trésors cachés ou que vous souhaitiez désencombrer votre maison, ces journées promettent de belles découvertes pour toute la communauté!

27 et 28 juin

22 et 23 août

29 et 30 août



AVANCEMENTS COMPLEXE MUNICIPAL

Les travaux du futur complexe municipal progressent très bien et respectent actuellement l'échéancier révisé.

Vous pourrez d'ailleurs remarquer l'installation du revêtement de pierre extérieure marquant une étape importante dans l'évolution du projet.

La livraison provisoire est prévue à la mi-septembre.



ÉVÉNEMENT COMMÉMORATIF LES PIERRES DE NOS RACINES

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur souhaite inviter l'ensemble de la population à la commémoration: Les Pierres de nos Racines.

Cette activité spéciale soulignera l'histoire et la mémoire de notre ancienne église de Saint-Jacques-le-Mineur.

Date : 27 juin 2026

Heure: 9 h à 12 h

Lieu: 119, rue Renaud (Nouveau complexe municipal de Saint-Jacques-le-Mineur) Le site de l'événement sera aménagé dans le stationnement de l'école primaire de Saint-Jacques-le-Mineur.

Au programme

Mot d'ouverture de la mairesse à 9 h 30
Retour sur l'histoire de notre église
Remise des pierres commémoratives
Cafés et viennoiseries sur place

Ensemble, préservons un fragment de notre histoire pour les générations futures.



SOIRÉE COUNTRY | 28 AOÛT 2026

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur vous invite à sa soirée country le 28 août prochain dès 18 h au parc Camille-Beaudin.

Au programme : prestation de Rousse Country Band, danse en ligne avec D.B. Country Pop, taureau mécanique et service de maïs gratuit (jusqu'à épuisement des stocks).

Cantine et bar sur place (argent comptant seulement).

Enfilez vos bottes et votre chapeau, puis venez passer une agréable soirée en famille ou entre amis!



SAINT-JACQUES LE-MINEUR

28 AOÛT 2026

SOIRÉE COUNTRY

PARC CAMILLE-BEAUDIN | 263 ROUTE ÉDOUARD-VII

PRÉSENTÉE PAR Desjardins

CANTINE ET BAR
argent comptant seulement

PROGRAMMATION

MAÏS OFFERT GRATUITEMENT
Jusqu'à épuisement des stocks

18 H À 21 H **TAUREAU MÉCANIQUE**

DANSE EN LIGNE AVEC D.B. COUNTRY POP

21 H **PRESTATION DE ROUSSE COUNTRY BAND**

CHAPEAU SUR LA TÊTE, BOTTES AUX PIEDS : PRÉPAREZ-VOUS À DANSER !

MERCI À NOS PARTENAIRES

NATHALIE PROVOST
Assureur
Lareau courtiers d'assurances

Excellence PÉTERBILT

EUROVIA

TRANSPORT Bourassa

AGRITEX

CARDINAL LOGISTIQUE



LES MARDIS S'A NOTE!

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est heureuse d'inviter les citoyens à participer au prochain spectacle de la série les Mardis s'a note.

Le prochain événement musical extérieur aura lieu le 7 juillet prochain avec le groupe Artifaille au parc Marie-Flavie-Raymond, de 19 h à 21 h.

Les citoyens sont invités à apporter leur chaise et à profiter de ces moments conviviaux en plein air, dans une ambiance chaleureuse et rassembleuse.

À PROPOS DU GROUPE, ARTIFAILLE

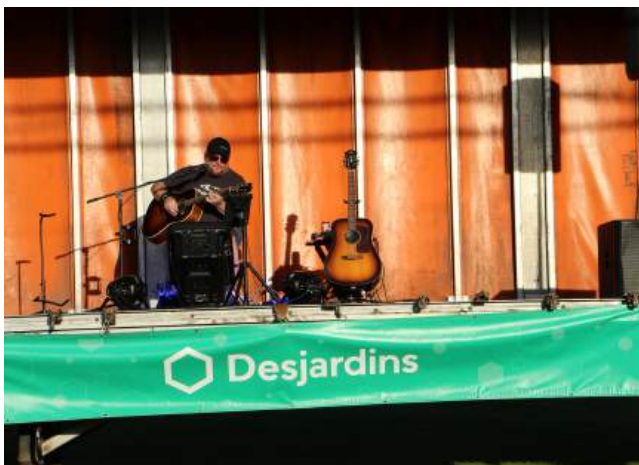
Composé de sept chanteurs-musiciens, Artifaille vous fera vivre une soirée aux couleurs de la musique traditionnelle québécoise.

Avec leurs différents instruments, ils proposent un spectacle énergique, festif et rassembleur qui saura plaire à toute la famille.



Groupe, Artifaille

MARDIS S'A NOTE EN IMAGES | 9 JUIN DERNIER



chansonnier, Matthieu Gauthier



UNE RECONNAISSANCE EXCEPTIONNELLE POUR NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est heureuse de souligner l'obtention de la plus haute distinction du programme BiblioQUALITÉ par sa bibliothèque municipale, avec une note parfaite de 5 rubans sur 5.

Cette reconnaissance témoigne de la qualité des services offerts à la population ainsi que des efforts soutenus déployés pour maintenir un milieu accueillant, accessible et riche en ressources. Le programme BiblioQUALITÉ évalue notamment les collections, les heures d'ouverture, les installations et les ressources consacrées au développement des bibliothèques publiques.

Cette réussite est le fruit d'un travail collectif. La municipalité tient à remercier chaleureusement Madame Nathalie Auclair, responsable de la bibliothèque, pour son engagement et son dévouement envers ce service essentiel à notre communauté.

Nous adressons également nos sincères remerciements à nos précieux bénévoles, dont l'implication contribue chaque jour à faire de notre bibliothèque un lieu vivant, chaleureux et rassembleur.

Félicitations à toute l'équipe pour cette belle reconnaissance qui fait rayonner notre municipalité!

UNE PAUSE LECTURE PENDANT LES VACANCES

La bibliothèque municipale demeure ouverte durant les vacances de la construction.

C'est le moment idéal pour trouver votre prochaine lecture estivale.

VENTE DE LIVRES ET DE JEUX

La bibliothèque municipale tiendra une vente de livres et de jeux usagés **le samedi 11 juillet prochain, de 12 h à 15 h.**

Le mode de paiement est seulement en argent comptant. L'événement se tiendra à l'extérieur si la météo le permet. En cas de pluie, la vente aura lieu à l'intérieur de la bibliothèque municipale.



DES DÉCOUVERTES AU FIL DES SAISONS

Au fil des saisons et des différentes fêtes de l'année, la bibliothèque municipale propose également des sélections thématiques de livres soigneusement choisies.

Grâce à des présentations créatives et attrayantes, les citoyens sont invités à découvrir de nouvelles lectures en lien avec l'actualité, les célébrations et les intérêts de la communauté. Ces initiatives contribuent à rendre chaque visite à la bibliothèque encore plus inspirante et agréable.

5

CONCOURS PHOTOS | CALENDRIER MUNICIPAL 2027

Pour la réalisation du calendrier municipal 2027, la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur souhaite mettre en valeur le talent de ses citoyens en utilisant leurs plus belles photos.

Dès aujourd'hui, nous vous invitons à soumettre vos clichés en haute résolution par courriel à info@sjlm.ca **au plus tard le 3 août 2026.**

À la suite de la période de participation, un sondage sera publié afin de permettre à la population de voter pour ses photos favorites. Treize photos seront sélectionnées : une pour chacun des 12 mois de l'année ainsi qu'une pour la page couverture du calendrier.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom complet ou votre nom d'artiste dans votre courriel.

En plus de voir leur photo publiée dans le calendrier municipal, les 13 photographes gagnants recevront une carte-cadeau de 25 \$ du Marché Le Mineur.

À vos caméras! Nous avons hâte de découvrir votre vision de Saint-Jacques-le-Mineur.



TRAVAUX PUBLICS | SÉCURITÉ PUBLIQUE

INFO-TRAVAUX | CHEMIN DU RUISSEAU

La municipalité informe les citoyens que des travaux de reconstruction auront lieu sur le chemin du Ruisseau à compter du 6 juillet 2026 pour une durée approximative de deux semaines pour le remplacement de deux ponceaux par le ministère des Transports et de la mobilité durable.

Durant cette période, le chemin sera complètement fermé à la circulation. Nous invitons les usagers à emprunter le chemin du Ruisseau-des-Noyers comme trajet de détour pendant les travaux.

ICI, LA VITESSE NOUS PRÉOCCUPE

Afin de sensibiliser les automobilistes et de favoriser le respect des limites de vitesse, un radar portatif a été installé sur le territoire. Celui-ci est appelé à être déplacé à différents endroits selon les besoins.

De plus, trois radars pédagogiques sont actuellement en fonction sur le territoire municipal afin de rappeler aux conducteurs leur vitesse en temps réel. Merci de respecter les limites de vitesse.



TRAVAUX DE RÉFECTION ROUTIÈRE: RANG SAINT-ANDRÉ ET RUE DU MOULIN

La municipalité souhaite informer les citoyens des travaux de réfection de chaussée et de remplacement de certains ponceaux qui auront lieu au cours de l'été :

Rang Saint-André

Du 25 juin au 21 août 2026

Rue du Moulin

Du 4 août au 21 août 2026

Ces travaux comprennent la réfection de la chaussée ainsi que le remplacement de certains ponceaux afin d'améliorer la sécurité et la durabilité des infrastructures routières.

Des entraves à la circulation pourraient survenir pendant la durée des travaux. Nous remercions les citoyens pour leur compréhension et leur collaboration.

Les dates pourraient être sujettes à modification en fonction des conditions météorologiques ou de l'avancement des travaux. Nous vous invitons à consulter le site Web de la municipalité pour plus de détails.



CASERNE 33 | SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



RÈGLEMENT CONCERNANT LES BRÛLAGES ET FOYERS EXTÉRIEURS

Avec le retour du beau temps, nous souhaitons vous rappeler quelques règles importantes concernant les brûlages et les foyers extérieurs.

Lors de l'installation de votre foyer extérieur, veuillez respecter les consignes suivantes :

- Utilisez un foyer conforme, muni d'un grillage dont les ouvertures sont de 1 cm² ou moins, et d'une cheminée d'au moins 1 mètre de hauteur muni d'une protection pare-étincelle. Si votre foyer ne respecte pas ces critères, un permis de feu estival est requis. Il est gratuit et disponible à la caserne du lundi au vendredi, entre 7 h et 19 h.
- Installez votre foyer sur un pavé, ou un sol dégagé en terre battue, sable ou gravier.
- Respectez une distance d'au moins 3 mètres entre le foyer et toute structure inflammable (ex. : clôture, cabanon, aménagement paysager).
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance.
- Éteignez complètement le feu avant de quitter. N'oubliez pas que les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 7 jours. Assurez-vous qu'elles soient bien refroidies avant de les jeter.

À noter : Les foyers extérieurs au propane ou à l'éthanol ne sont pas visés par les interdictions de feux à ciel ouvert lorsqu'un avis est en vigueur.

PORTES OUVERTES DE LA CASERNE 33 | 15 AOÛT 2026



PORTES OUVERTES DE LA CASERNE

15 AOÛT DE 11 H À 15 H | 93, RUE PRINCIPALE

PROGRAMMATION

VISITE DES VÉHICULES D'URGENCE

AMBIANCE FESTIVE AVEC DJZAK

JEUX GONFLABLES POUR PETITS ET GRANDS

PRÉSENCE DE DIFFÉRENTS PARTENAIRES EN SÉCURITÉ CIVILE ET
MESURES D'URGENCE

ROULOTTE ET KIOSQUE DE PRÉVENTION

STIMULATEUR DE FEUX DE CUISSON

DÉMONSTRATION DE DÉSINCARCÉRATION

NOURRITURE DISPONIBLE SUR PLACE

PLUSIEURS AUTRES ACTIVITÉS À DÉCOUVRIR



COMMUNIQUÉ D'UNE ORGANISATION EXTERNE

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

L'Association des Résidents du Domaine du Lac Mineur constitué le 29 Août 2017 sera officiellement fermé en fin d'année 2026. En tant que personne morale sans but lucratif, moi Sylvie Adam affirme l'intention de dissolution de l'Association des Résidents du Domaines du Lac Mineur, en date du 20 décembre 2026.

Sylvie Adam
Présidente de l'Association des Résidents du Domaine du Lac Mineur

DÉLAI PROLONGÉ POUR LE TRAITEMENT DES DEMANDES

La municipalité souhaite rappeler aux citoyens que les dossiers d'urbanisme et les demandes de permis sont actuellement traités par une ressource externe. Cette situation occasionne des délais supplémentaires dans le traitement des demandes.

Madame Isabelle Wirich, qui représente la firme mandatée par la municipalité, accompagne actuellement Saint-Jacques-le-Mineur dans le traitement des dossiers d'urbanisme. Toutefois, elle ne peut consacrer qu'une demi-journée par semaine au traitement des dossiers de la municipalité.

Nous sommes conscients que cette situation peut occasionner certains inconvéniens et nous remercions les citoyens pour leur compréhension et leur patience pendant cette période.

Afin de faciliter le traitement des dossiers et d'éviter des délais supplémentaires, nous invitons les citoyens à s'assurer que leur demande de permis est complète au moment du dépôt. Il est important d'inclure l'ensemble des informations, plans et documents requis pour votre projet.

Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site web de la municipalité. Les formulaires remplis peuvent être déposés au bureau municipal ou transmis par courriel à l'adresse suivante : amenagement@sjlm.ca.

AVIS PUBLIC | DÉROGATION MINEURE



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure au Règlement de zonage 1200-2018

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'à une séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 14 juillet 2026 à 19h, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure concernant l'agrandissement de la propriété du **401, chemin du Ruisseau** (lot 2 710 815 du cadastre du Québec) et visant à permettre une (1) dérogation au règlement de zonage numéro 1200-2018 :

1-L'agrandissement du bâtiment principal aura une marge d'implantation de 8 mètres en cour avant alors que la marge d'implantation maximale prévue par la grille des spécifications de la zone A-02 prévoit 9 mètres (Annexe 2, grille de spécification de la zone A-02);

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de cette séance.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec Isabelle Wirich, consultante externe en urbanisme par courriel au : amenagements@sjlm.ca

Daniel Prince
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Je, soussigné, Daniel Prince, directeur général et greffier-trésorier par intérim, résident de La Tuque, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00 en ce jour, soit le 25 juin 2026.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant qu'une tique vous pique...



PROTÉGEZ-VOUS!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

Pour vous protéger des piqûres de tiques pendant vos activités extérieures :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.



Bâtir l'avenir

Québec

Au retour d'une activité extérieure près des herbes hautes ou dans un endroit boisé :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants. Examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie.

Étapes à suivre pour retirer une tique de la peau :

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tique en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps.



Dans certains secteurs à risque au Québec, un antibiotique pourrait vous être offert en prévention, à la suite d'une piqûre de tique. Au besoin, consultez Info-Santé 811.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme après avoir été exposé à des tiques, appelez **Info-Santé 811** ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

Quebec.ca/lyme

Santé et Services sociaux
Québec

26-211-06WFA

RAGE DU RATON LAVEUR : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

La présence de la rage chez certains animaux sauvages nous rappelle l'importance d'adopter quelques gestes simples de prévention. Évitez de toucher aux animaux sauvages ou inconnus, même s'ils semblent blessés ou inoffensifs. Gardez vos poubelles bien fermées afin de ne pas attirer la faune et assurez-vous que vos animaux de compagnie sont vaccinés contre la rage. Si vous êtes mordu, griffé ou en contact avec la salive d'un animal sauvage, lavez rapidement la zone touchée avec de l'eau et du savon et communiquez avec Info-Santé 811.

En restant vigilants et en adoptant ces bonnes pratiques, nous pouvons tous profiter de l'été en toute sécurité.

CALENDRIER DES COLLECTES DU MOIS DE JUILLET

Veillez noter qu'aucun surplus de déchets n'est collecté à l'extérieur des bacs roulants.

Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année 2, 16 et 30 juillet 2026
Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année 9 et 23 juillet 2026
Compostage	Mardi	Chaque semaine
Gros rebuts non valorisables	2 juillet	Chaque mois

Informations sur la collecte des gros rebuts

Gros rebuts non valorisables: Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile à placer en bordure de rue lors de la journée de la collecte.

Gros rebuts valorisables: Meuble (sans rembourrage, ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et brûches à apporter dans un écocentre.

RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

89, rue Principale
450 347-5446, poste 400
biblio@sjlm.ca

Heures d'ouverture régulières

Lundi 13 h à 19 h
Mercredi 13 h à 19 h
Vendredi 10 h à 17 h
Samedi 11 h à 14 h

Fermeture de la bibliothèque

Fête du Canada | Lundi, le 29 juin 2026

BUREAU MUNICIPAL

91, rue Principale
450 347-5446, poste 403
info@sjlm.ca

Heures d'ouverture régulières

Lundi au jeudi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h
Vendredi 9 h à 12 h

Fermeture du bureau municipal

Fête du Canada | Lundi, le 29 juin 2026
Fermeture estivale | 20 au 31 juillet 2026
Personnel disponible en cas d'urgence

AUTRES SERVICES

URGENCE ET AMBULANCE 9-1-1

COMPO-HAUT-RICHELIEU

Collectes et matières résiduelles

450 347-0299
reception@compo.qc.ca
Pour tous les détails concernant les écocentres, consultez le site Web de Compo-Haut-Richelieu.
Fermeture écocentres et service téléphonique
Fête du Canada | Lundi, le 29 juin 2026

SPCA ROUSSILLON

Toute demande relative aux animaux et licences

450 638-9698
info@spcaroussillon.com

BONNE SAISON ESTIVALE !



**RESTONS
— CONNECTÉS —**



PORTAIT VOILÀ

Accédez rapidement et en toute sécurité à votre compte de taxes, au calendrier des activités, au Jacqueminois et à une multitude d'informations utiles sur votre municipalité.



SJLM.CA
Onglet informations pour l'inscription



ALERTES MUNICIPALES

Soyez informé rapidement de toute situation ou urgence concernant la municipalité.



SJLM.CA
Encadré informatif au bas du site web de la municipalité pour l'inscription

